

L'OBS

La chaudière connectée appelle toute seule la maintenance : 134.000 euros de facture



L'entrée de la mairie de Cognac. Photo d'illustration. (Capture d'écran - Google Street View)
Le pire ? Le réparateur n'est jamais venu...

L'OBS Publié le [17 juin 2016 à 21h48](#)

Salée, la facture ! Une chaudière a appelé un numéro surtaxé pour signaler une panne... pendant un mois ! Ce qui a valu à la ville de Cognac, propriétaire de l'engin défaillant, une facture de plus de 134.000 euros !

Depuis 2004, des automates installés sur toutes les chaudières de la mairie étaient en effet programmés pour appeler, en cas de panne, le service de maintenance sur un numéro garanti à tarification basse, a expliqué à l'AFP le premier adjoint au maire et adjoint aux finances Patrick Sedlacek, confirmant une information du journal "Sud Ouest".

Le réparateur n'est même pas venu

Or une chaudière défaillante a appelé durant tout le mois d'avril 2015 ce numéro pour signaler une défaillance. Aucun réparateur n'est venu mais Orange a adressé une facture de 134.536 euros à la mairie. Un montant démesuré pour une municipalité comme Cognac, qui souligne que le contrat passé avec l'opérateur pour ses chaudières était plafonné à 60.000 euros.

"La ville ne veut pas payer puisqu'elle n'y est pour rien", argumente Patrick Sedlacek, qui souligne que la commune a récemment saisi la justice pour contester le montant de cette facture.